



## RENFORCER le SNUEP-FSU !

### Pourquoi voter SNUEP-FSU le 2 décembre et adhérer ?

Le SNUEP-FSU de par son appartenance à la FSU, 1<sup>ère</sup> fédération de l'éducation, a une vision d'ensemble du système éducatif.

Il s'est positionné contre :

- le recours excessif au contrôle en cours de formation qui dévalorise les diplômes et alourdi la charge de travail des enseignants,
- la montée en charge des lycées des métiers au détriment de LP de proximité offrant aux élèves une formation professionnelle initiale publique diversifiée,
- l'introduction massive de l'apprentissage dans les établissements scolaires
- et dernièrement la généralisation du bac pro 3ans entraînant la suppression des sections de BEP.

Non pas parce qu'il est un syndicat du refus systématique et de l'immobilisme mais parce qu'il a vu, peut être avant les autres organisations, tous les dangers de ces soi-disant réformes pour les élèves et les personnels.

Cette position a provoqué de la part de l'administration et parfois aussi de certaines organisations syndicales des commentaires peu flatteurs. On nous taxait d'archaïsme, de syndicat qui ne voulait pas suivre l'évolution de la société édictée par la mondialisation et sa supposée modernité.



Aujourd'hui toutes les critiques concernant l'idéologie néolibérale issue de cette mondialisation se concrétisent dans les effets de la crise économique qui nous touche de plein fouet.

**Toutes les réformes** citées précédemment, **que nous continuons à combattre**, n'ont pas pour objectif **l'amélioration du système de formation professionnelle mais n'ont en réalité pour but que de faire faire des économies à l'état en le désengageant de ses missions de service public**, et cela même s'il faut **fermer massivement des sections et supprimer des postes**.

**Leurs conséquences seront aussi néfastes** pour les jeunes générations que ne l'est la crise économique actuelle. Pour avoir suivi cette voie par le passé, la Grande-Bretagne, le Canada et la Suède sont maintenant obligés de recruter massivement pour se doter à nouveau de services publics dignes de ce nom : **il faut savoir reconnaître les erreurs et ne pas reproduire celles des autres**. Pour l'enseignement professionnel, que l'on arrête de nous présenter l'apprentissage comme la solution miracle en vantant le système allemand, alors que ce pays fait marche arrière depuis près de quinze ans dans ce domaine !

**Quelles sont les positions de nos principaux concurrents lors de ces élections professionnelles de décembre 2008 ?**

**Le Snetaa-eil et le Sgen-CFDT**, ont signé l'accord final visant à généraliser le bac pro 3 ans, sûrement pour être reconnus par le ministère comme des organisations supposées modernes !

**Le Se-Unsa**, signataire du protocole de discussion de cette même réforme n'a pas signé l'accord final alors que dans le même temps le syndicat des personnels de direction de l'Unsa le signait. Où est la cohérence ?

En ce qui concerne **la CGT-éduc** avec qui nous partageons de nombreux combats, particulièrement celui sur l'apprentissage. La direction de la confédération CGT, qui discute au niveau national de ces questions, a malheureusement souvent un avis contraire.

**Le SNUEP et sa Fédération, la FSU, sont sur les mêmes positions et sont fiers d'avoir dénoncés les contre-réformes qui affaiblissent l'enseignement professionnel public.**



Le choix que vous ferez lors des prochaines élections est important car vous élirez **les commissaires paritaires** chargés de défendre **vos droits et vos intérêts** dans une période où le paritarisme est lui aussi menacé.

Dans sa lettre de rentrée à tous les PLP, le Ministre de l'Éducation Nationale saluait les organisations syndicales signataires du protocole sur les bacs pro 3 ans. Mr Darcos a donc choisi « ses organisations syndicales »...

**... Ne vous trompez pas en choisissant la vôtre !**

**Le 2 décembre, votez et faites voter SNUEP-FSU,  
le syndicat spécifique des PLP.**

ELECTIONS A LA  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE  
DES PLP

**2 DÉCEMBRE 2008  
VOTEZ  
ET FAITES VOTER**

LE SYNDICAT qui ACCOMPAGNE  
**LES PLP**  
PAS LES CONTRE- REFORMES

LE SEUL SYNDICAT SPECIFIQUE  
DES PLP

**SNUEP-fsu**

**SNUEP-fsu**  
LE SEUL SYNDICAT SPECIFIQUE  
DES PLP

Le SNUEP-FSU Académique comme le SNUEP National combat :

- La généralisation des baccalauréats professionnels en 3 ans.
- La mixité des publics : élèves, apprentis, adultes dans la même classe.
- La suppression des BEP orphelins.
- La spécialisation des établissements.
- La fusion des établissements.
- Le développement de l'apprentissage public et privé.

Nous voulons un service public d'éducation performant.  
Nous voulons une offre de formation élargie pour les élèves.  
Nous voulons des postes en nombre suffisant.

Les commissaires paritaires du SNUEP-fsu s'engagent à défendre vos droits pour les mutations et l'évolution de votre carrière (promotion d'échelons, hors classe...).

Pour continuer à défendre  
l'enseignement professionnel  
public et laïque

**LE 2 DÉCEMBRE 2008,  
VOTEZ ET FAITES VOTER  
SNUEP FSU**



# Plus nombreux pour être plus forts !

Adresser le bulletin ci-dessous accompagné de votre règlement à : SNUEP FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2. Remplissez LISIBLEMENT, cela facilite le travail des militant(e)s. MERCI



## Bulletin d'adhésion au SNUEP - FSU

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à :  
Section Académique ou SNUep : 12, rue Cabanis 75014 PARIS

Remplissez complètement et LISIBLEMENT ce bulletin, cela facilite le travail des militant(e)s. MERCI

Ancien adhérent  N° (facultatif) : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

NOM (dans l'ordre si nom composé) : \_\_\_\_\_

Prénom administratif : \_\_\_\_\_

Nom de jeune-fille : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Bât, Étage, Porte : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

N° rue, boulevard : \_\_\_\_\_

Boite Postale, Cidex : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Port : \_\_\_\_\_

E mail : \_\_\_\_\_

Spécialité : \_\_\_\_\_ Code spécialité (si connu) : \_\_\_\_\_

### RESPONSABILITÉS

- Secrétaire Local (SL1) :   
 Secrétaire Local adjoint (SL2) :   
 Correspondant Local (CL) :

### COTISATIONS MÉTROPOLE 2008-2009

Sans traitement	27	Retraité PLP 1	87
Retraité PLP 2 CN	96	Retraité PLP 2 HC	108
Contractuel	6% du traitement net	6% du traitement net	
Oulremer et Étranger		Tarifcation spéciale	

  

Ech	P 2 / CPE			MA		
	CI Norm	HC		1	2	3
1	90	120		90	81	69
2	96	138		96	84	75
3	99	147		99	90	78
4	102	159		102	93	81
5	108	171		108	96	84
6	114	183		114	99	90
7	120	189		120	102	96
8	129			129	108	99
9	141	Banque :				
10	150	Agence :				
11	165	Chèque :				

Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la Loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

ACADÉMIE (au 01/09/08) :

### Situation administrative

PLP  CPE  CI Norm  HC

Stagiaire IUFM  Stagiaire sur poste

MA 1  MA 2  MA 3

contractuel :  indice : \_\_\_\_\_

Vacataire :  Nb d'heures : \_\_\_\_\_

Retraité  en congé  Sans emploi

% temps partiel : \_\_\_\_\_ % Nb d'heures : \_\_\_\_\_

Echelon au 01/09/08 : \_\_\_\_\_

Date de promotion : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Emploi : (ATP, AFA, CPA, détachement, Grets, Mjen, Inspection, ZR, Congés divers) : \_\_\_\_\_

### AFFECTATIONS

n° du oode R.N.E.

IUFM :  \_\_\_\_\_

A Titre Pro (ATP)  \_\_\_\_\_

ZR :  \_\_\_\_\_

### LIEU D'EXERCICE

n° du oode R.N.E.

Etab d'exercice  \_\_\_\_\_

Rattachement admin  \_\_\_\_\_

### Type d'établissement

LP  SEP  SES  EREA

Collège  Lycée  SUP  FC

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

### COTISATION

Montant : ..... €

Mode de paiement :

Prélèvement (sur banque métropolitaine) :

Renouvellement prélèvement :

Chèque(s) :

Date d'adhésion :

Signature :

